

## IDENTIFICATION

137

**Identifiant**

7931-25-9992-01

**Adresse**

2, avenue Saint-Joachim

**Dénomination**

Couvent Notre-Dame-du-Vieux-Moulin



Novembre 2003

## DONNÉES HISTORIQUES

**Construction**

- Date ou période de construction : 1867-1868 pour la partie centrale ; 1962-1963 pour les ailes latérales.
- Concepteur : Henri-Maurice Perrault, architecte, et Octave et Louis Bourguin, entrepreneur (1867-1868) ; Louis-Napoléon Audet, architecte, et Lionel Décarie, entrepreneur (1962-1963).
- Propriétaire d'origine : Sœurs de la Congrégation Notre-Dame

**Présentation sommaire**

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le couvent des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame de Lachine tombe en ruine alors que la population de la mission est en décroissance. Elles quittent Lachine et s'installent à Pointe-Claire en 1784. La communauté qui œuvre dans le domaine de l'éducation érige un premier couvent dès son arrivée à proximité de l'église et du presbytère. Le couvent ressemble à une grande maison de pierre semblable au presbytère érigé en 1848.

Érigé derrière la seconde église, le vieux couvent nuit à la construction du nouveau temple au début des années 1860. M<sup>gr</sup> Bourget propose à la fabrique d'acheter le terrain de la pointe et de l'échanger à la Congrégation Notre-Dame contre celui du vieux couvent. La transaction se concrétise en 1866, et la communauté doit construire une nouvelle maison. Elle charge l'architecte montréalais Henri-Maurice Perreault de tracer les plans de l'édifice qui sera construit en 1867-1868. L'architecte propose un bâtiment d'inspiration néoclassique aux lignes sévères qui s'inscrit dans la tradition institutionnelle montréalaise. L'édifice se compose d'un corps de bâtiment de plan rectangulaire à deux étages et demi, d'une toiture à deux versants droits, d'un clocheton disposé au centre de la toiture et de cheminées doubles

placées aux extrémités de la toiture. La façade comprend trois travées : la travée principale comporte une entrée centrale flanquée d'une fenêtre de part et d'autre alors que les travées latérales – plus étroites – comptent une baie chacune. Le bâtiment repose sur une fondation de pierre délimitée par un bandeau de pierre et possède une structure de pierre à moellons laissée apparente. Des lucarnes à arc percent le versant avant de la toiture et adoptent le rythme des travées. L'ornementation puise au répertoire néoclassique et demeure sobre. Elle comprend des bandeaux de pierre de taille qui soulignent les ouvertures, une corniche à modillons et des retours de corniche sur les façades latérales.

Après la Seconde Guerre mondiale, les charges liées à l'enseignement ne cessent de s'alourdir. Le gouvernement québécois prend progressivement en main le domaine de l'éducation si bien, qu'au début des années 1960, les institutions religieuses revoient leur vocation. Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame désirent convertir le couvent en maison de retraite et augmenter sa superficie. Elles chargent l'architecte Louis-Napoléon Audet de Sherbrooke de réaliser les plans des travaux. L'architecte propose d'abord un plan moderniste qui porte atteinte à l'intégrité du vieux couvent et provoque l'ire des défenseurs du patrimoine. Audet soumet une seconde version dans laquelle il propose l'ajout de deux ailes disposées perpendiculairement aux extrémités du corps de bâtiment existant. Les travaux débutent en 1962 et se terminent l'année suivante. Les ailes reprennent la volumétrie, les matériaux et l'ornementation de la partie centrale afin de former un ensemble homogène.

### Principales modifications

- Deux ailes latérales ont été ajoutées au corps de bâtiment en 1962-1963.
- Le recouvrement original en tôle à la canadienne de la toiture a été remplacé par des bardeaux d'asphalte.
- Une galerie couverte avec balustrade et rampe en fer forgé a été installée en façade et ont remplacé les balcons.
- Les cheminées doublent ont disparu.
- Les lucarnes à arc ont été remplacées par des lucarnes à pignon.
- Les fenêtres ont été remplacées et ont perdu leurs volets.



Le couvent Notre-Dame-du-Vieux-Moulin,  
date inconnue. BPPC, # 12.

## DONNÉES ARCHITECTURALES

### Typologies

- Typologie fonctionnelle : Fonction d'origine : Couvent pour l'enseignement. Usage actuel : Maison de retraite pour les religieuses.
- Typologie constructive apparente : Corps de bâtiment principal en maçonnerie, et ailes probablement à charpente d'acier recouvertes d'un parement de pierre.
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Néoclassicisme

### Paysage

- Environnement immédiat : L'ancien couvent fait partie d'un ensemble institutionnel remarquable avec l'église, le presbytère et le moulin. De plus, il se situe sur la pointe, face au lac Saint-Louis.
- Type d'implantation : Bâtiment isolé. Parcelle de forme et de dimensions irrégulières.

### Architecture

- L'ornementation du couvent puise au répertoire néoclassique et demeure sobre. Elle comprend des bandeaux de pierre de taille qui soulignent les ouvertures, une corniche à modillons et des retours de corniche sur les façades latérales.

### État physique

- Bon état : le bâtiment est bien entretenu et ne présente pas de détériorations.

## ÉVALUATION PATRIMONIALE

### Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Supérieure
- Intérêt historique : Le couvent se classe d'abord parmi les plus vieux édifices de Pointe-Claire dont le patrimoine bâti date majoritairement du début du XX<sup>e</sup> siècle en raison de l'incendie qui ravage le village en 1900. Le couvent témoigne du rôle des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame dans le développement de l'enseignement à Pointe-Claire. Il s'agit de la première communauté enseignante à s'établir à Pointe-Claire dès 1784.

- Intérêt d'art et d'architecture : Le couvent est de style néoclassique qui convient bien au caractère institutionnel de l'édifice. La partie centrale du couvent (1867-1868) ainsi que les ailes (1962-1963) sont l'œuvre d'architectes de renom qui ont marqué l'architecture québécoise des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.
- Authenticité : La partie originale du couvent a conservé une bonne intégrité formelle malgré l'addition d'ailes et les modifications matérielles qu'il a subies.
- Qualité d'insertion dans son environnement bâti ou paysager : L'ancien couvent occupe un site unique sur la pointe et forme, avec l'église, le presbytère et le moulin, un ensemble institutionnel unique dans l'ouest de Montréal.

### Recommandations de mise en valeur

#### À conserver :

- La volumétrie générale et la forme du toit;
- Les lucarnes à pignons;
- Les murs en pierre grise à moellons;
- Les bandeaux de pierre qui délimitent le soubassement et soulignent les ouvertures;
- La corniche à modillons et les retours de corniche;
- La galerie couverte même si elle n'est pas d'origine.

#### À corriger :

- Un recouvrement de la toiture en tôle à la canadienne conviendrait mieux que le bardeau d'asphalte actuel.

## SOURCES DOCUMENTAIRES

### Documents consultés

- *Circuit patrimonial à vélo de l'Ouest-de-l'Île de Montréal*. Montréal, Ville de Montréal, 2005.
- CUM. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Les Couvents*. Montréal, Communauté urbaine de Montréal / Service de la planification du territoire, 1984, p. 76-77.
- DES ROCHERS, Jacques. *Un lieu nommé Pointe-Claire. Guide d'excursion patrimoniale / A Place called Pointe-Claire. A Heritage Tour Guide*. Pointe-Claire, 2000.
- GOAD, Charles Edward. *Le plan du village de Pointe-Claire*. 1902. BNQ.
- HOPKINS, Henry Whitmer. *Atlas of the City and Island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga*. 1879. ANC.
- LEGAULT, Irène. *À l'ombre d'une « Pointe-Claire »*. 1967.
- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. APC.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004